Quels sont les points forts de l’écosystème régional en matière de recherche et d’innovation ?

Notre premier point fort est celui des effectifs élevés d’étudiants (270 000), de chercheurs et d’établissements d’enseignement supérieur (39). La recherche publique et privée représente 3,5 % du PIB régional, ce qui fait de l’Occitanie la première région française en termes d’intensité de recherche et constitue un levier essentiel pour l’innovation. Par ailleurs, la Région tient à renforcer le maillage de l’enseignement supérieur et de la recherche au-delà des deux métropoles, grâce à 18 villes universitaires d’équilibre (Perpignan, Nîmes, Albi…) qui sont plus accueillantes pour les étudiants d’origine rurale.

Pourriez-vous nous présenter les grands axes de la stratégie régionale de soutien aux acteurs de la recherche et de l’innovation ?

Comme vous le savez, la SRESRI a fait l’objet d’une concertation de grande échelle et défini trois grands défis. Le premier vise à préparer les compétences de demain dans une société en pleine transition – des compétences indispensables pour réduire nos consommations énergétiques et produire de nouvelles énergies telles que l’hydrogène vert. Notre deuxième défi est de faire de l’Occitanie l’une des premières régions scientifiques et technologiques d’Europe. Cela passe notamment par la participation à des projets européens, les collaborations entre laboratoires et entreprises, l’attraction de talents internationaux ou encore l’accroissement de la mobilité des chercheurs et des étudiants. Enfin, le troisième défi concerne la réussite étudiante avec un accompagnement prononcé de la vie étudiante (alimentation, santé, logement) et la création d’un groupe de travail dédié pour faire des étudiants les acteurs des politiques publiques les concernant.



© Nuuk Photographie Adélaïde Maisonlabe

De quels dispositifs disposez-vous pour accompagner les entreprises innovantes ?

La Région propose des outils d’accompagnement au développement et des aides financières. L’agence régionale de développement, AD’OCC, accompagne les TPE et PME qui représentent 93 % des entreprises du territoire : recherche des bons laboratoires pour développer leurs produits ou leurs solutions, sensibilisation à l’écosystème et à la culture de l’innovation… Toutes les entreprises sont capables d’innover. À titre d’exemple, la maison Pillon a collaboré avec le Cnes pour concocter une mousse comestible à base de pain de Gênes afin d’emballer les instruments servant aux expériences sur l’ISS : une manière gourmande de gagner de la place dans un espace exigu ! De plus, la Région dispose d’I-Démo, un financement de recherche pluriannuelle (jusqu’à 3 ans) qui couvre 50 % du budget total. L’un des projets accompagnés portait sur le remplacement de l’huile de palme dans certains produits alimentaires. La Région soutient aussi les 9 pôles de compétitivité du territoire, participe au capital des deux SATT (AxLR, Toulouse Tech Transfer) et a entièrement financé le bâtiment du CEA Tech à Toulouse. N’oublions pas, pour finir, l’accompagnement des contrats de recherche des grands organismes qui disposent d’implantations régionales.



© Marion Herail - Région Occitanie

Comment les chercheurs et les industriels sont-ils mis à contribution pour mettre en œuvre le Pacte Vert pour l’Occitanie et le « Plan pour le pouvoir de vivre et la souveraineté énergétique » dans le cadre de la stratégie à Énergie positive RéPOS ?

Nous avons fixé deux objectifs très ambitieux pour devenir la première région RéPOS de France : réduire de 40 % notre consommation d’énergie et tripler notre production d’énergie renouvelable d’ici 2050. Pour ce faire, nous pouvons compter sur notre excellent positionnement en termes de photovoltaïque, d’hydroélectricité et d’éolien offshore avec les futures fermes commerciales de Qair Group. Nous travaillons aussi avec Schlumberger, basée à Béziers, pour développer des solutions de production d’hydrogène vert. Plus largement, la Région accompagne les filières les plus consommatrices d’énergie telles que l’aviation avec un Plan pour l’aviation durable. Elle finance aussi 30 des 35 M€ nécessaires pour l’ouverture, en 2025, du technocampus dédié à l’hydrogène vert sur le site de Francazal : 50 % de la superficie seront destinés à l’accueil de 120 chercheurs tandis que les 50 % restants permettront aux industriels de tester les applications de l’hydrogène vert pour la mobilité (train, avion et vélo). De même, la Région soutient les initiatives dans le secteur de la construction qui représente 25 % des émissions de CO2 : les matériaux, le bois-énergie, les réseaux de chaleur ou encore le béton inerte font

l’objet de toute notre attention. Nous avons même organisé un concours afin de stimuler la recherche sur les immeubles en bois de grande hauteur. Nous accordons aussi des aides aux entreprises pour réduire leur consommation énergétique, implanter des mégafactories ou des champs photovoltaïques avec le concours de l’AREC, l’Agence régionale Énergie Climat. Les chantiers ne manquent pas !